

Lot-et-Garonne

INDISCRÉTION

Le procès des zones vulnérables
Le juge des référés du tribunal administratif de Toulouse a prévu une **audience le 2 juillet** suite au référé-suspension introduit le 29 mai par la **Coordination rurale**, avec le soutien de la Chambre d'agriculture et de l'Amicale des maires, dans le cadre du **contentieux** portant sur la **nouvelle cartographie des zones vulnérables**.

Chaque vendredi
tout sur l'auto
dans votre quotidien



LE TEMPLE-SUR-LOT

Les lotus s'ouvrent

Le jardin de Latour-Marliac cherche à élargir son public et aussi à se diversifier

BASTIEN SOUPERBIE
villeneuve@sudouest.fr

Le chauvinisme, c'est comme les nénuphars, cela se cultive. On ne le répètera jamais assez : « Les Nymphéas » de Claude Monet doivent beaucoup au jardin de Latour-Marliac et si l'une des toiles de ladite série a battu un record de vente, il y a un mois, chez Sotheby's, en trouvant un acquéreur pour 54 millions de dollars, c'est bien parce qu'au début de l'histoire, les nénuphars qu'a figurés le peintre de Giverny avaient été fournis par la pépinière templaise. La plus ancienne pépinière à nénuphars au monde, fondée qu'elle fut en 1875 par Joseph Bory-Latour-Marliac, rappelons-le au passage. Bref, tout cela pour dire que le site - qui s'étend sur deux hectares et demi - vaut quelque peu le détour alors que, ce week-end, on fêtera l'opération nationale « Rendez-vous au jardin ».



Charlotte Rousseau est la gérante du jardin de Latour-Marliac qui accueille, chaque saison, 15 000 visiteurs. PHOTO « SUD OUEST »

54 millions à Sotheby's

L'occasion pour le jardin templais qui - à l'instar des jardins de Beauchamps et du cloître Notre-Dame-de-Garonne à Marmande - possède le label Jardin remarquable de conquérir un nouveau public et ne pas le cantonner aux seuls amateurs de botanique (lire par ailleurs). Le rachat du jardin par Robert Sheldon, en 2007, puis l'ouverture d'un restaurant sur place, en 2008, avaient déjà ouvert la voie à cette diversification.

Aujourd'hui, le chiffre d'affaires du jardin est assuré à 40 % par la restauration, soit autant que la pépinière. Les 15 000 entrées enregistrées chaque année (du 15 avril au 15 octobre) font le reste. « Le profil de nos visiteurs est composé essentiellement de touristes qui viennent en famille, de Néerlandais et des Anglais

« Les bassins rassemblent plus de 300 variétés de nénuphars rustiques, ceux qui ont inspiré le peintre Monet »

qui se passionnent pour les jardins, détaillent Charlotte Rousseau, la gérante. Mais on a aussi de plus en plus de locaux, des fidèles qui viennent tous les week-ends déjeuner et flâner entre les bassins ». Des bassins qui rassemblent plus de 300 variétés de nénuphars rustiques (ceux qui ont inspiré Monet), une trentaine de va-

riétés exotiques (dont des géants), une quinzaine de variétés de lotus et, enfin, quelques intersubgénériques (des hybrides combinant les caractéristiques des rustiques à celles des exotiques). Cette richesse naturelle vaut au jardin de Latour-Marliac d'être classé parmi les conservatoires de collections végétales spécialisées (CCVS).

Si le jardin souhaite développer les activités plus festives qui ne sont pas forcément en lien avec la botanique, il compte, par ailleurs, se moderniser en transformant une partie du site en une zone humide et fraîche. Par ces chaleurs caniculaires, ce serait effectivement faire une fleur à ses visiteurs...

SALSA ET NOCTURNES

Dans le cadre de la manifestation nationale « Rendez-vous au jardin », le jardin de Latour-Marliac propose des tarifs réduits (5 euros pour les adultes et 2 euros pour les enfants de 6 à 12 ans) à compter d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche. Il y sera aussi proposé un stage de salsa dans les jardins : une initiation de 15 heures à 16 h 15 et, pour niveau intermédiaire, de 16 h 30 à 17 h 45 (tarif : 12 euros). À noter que cet été, le jardin proposera tous les samedis et dimanches de juillet et août une formule promenade nocturne plus dîner. Concert les dimanches soir. Réservations au 05 53 01 08 05.

Pas de « Talent » lot-et-garonnais

Les sélections aquitaines du concours « Talent », destiné aux jeunes entreprises sont terminées. Trois, du Lot-et-Garonne, étaient candidates, mais ni Les Talons d'or de Laure Vergnioln, ni Le Labo du 15.05.71 d'Élie Briceno, ni l'entreprise de Jérôme Caritte, Meca JC 47, n'ont été sélectionnés pour la suite. Le concours « Talents » et « Talents des cités » sont portés, depuis 1997, par l'association BGE (lire « Sud Ouest » du 3 juin).

La Carsat débraye

Lundi prochain, à 10 h 30, les salariés de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) vont, une nouvelle fois, débrayer. Depuis le 26 mai, ils ont engagé un mouvement de grève afin d'obtenir des moyens « pour exercer leur métier dans de bonnes conditions. Car des milliers de dossiers sont en attente d'être traités et contrôlés ce qui entraîne des retards de paiement des pensions. Les conseillers retraite de la Carsat sont aussi contraints de faire de moins en moins d'heures d'accueil... », décompose un communiqué édité par l'intersyndicale composée de la CGT, de FO, Snetossa et CFE CGC.

« Il y a des similitudes dans les cambriolages commis. Ils pourraient être le fait des mêmes personnes »

Thierry Mailles, le sous-préfet, à l'issue d'une réunion, hier, à Villeneuve, suite aux cambriolages survenus dans la ville. Lire p. 24d



Sud Ouest et ses magazines



Accès numérique à l'Édition Abonnés sur le web, tablette et mobile*

ABONNEMENT

OFFRE INTEGRALE "DECOUVERTE"

-28 %

Soit 24,90 € / mois au lieu de 34,80 €
Réservée à nos nouveaux abonnés

Abonnez-vous !
www.sudouest.fr

SUD OUEST
www.sudouest.fr

Offre réservée à tout nouvel abonné ou non abonné à Sud Ouest depuis + de 6 mois. Offre valable 12 mois. Mise en service soit par portage soit par La Poste. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 5 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Conditions générales de vente disponibles sur site sudouest.fr. Réserve aux abonnés particuliers. 61641090 - PER